



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

29 novembre 2019

Bilan de la consultation publique sur les modifications apportées au règlement général de l'AMF à l'occasion de l'entrée en application du règlement (UE) n° 2017/1129 dit "Prospectus"

Ce document présente une synthèse des réponses reçues par l'AMF dans le cadre de sa consultation publique sur des évolutions proposées du règlement général de l'AMF à l'occasion de l'entrée en application du règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus ». Il présente en marques de modifications apparentes les modifications apportées au règlement général de l'AMF par l'arrêté d'homologation en date du 7 novembre 2019. Les modifications sont expliquées en tenant compte des réponses à la consultation publique.

 Télécharger le contenu

Mots clés

EVOLUTION RÉGLEMENTATION

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

L'AMF consulte sur l'intégration des exigences liées à la durabilité dans son règlement général



CONSULTATION DE L'AMF

GESTION D'ACTIFS

04 mai 2022

Consultation publique sur les modifications du règlement général concernant la durabilité



SUPPORT ÉVÉNEMENT

CONFORMITÉ

12 avril 2022

22e Journée de formation des RCCI et des RCSI : vidéos des interventions de la matinée



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02